

Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture Service des gérances Place Chauderon 9 – Etage E2

Case Postale 5032 1002 Lausanne T: 021/315.49.49 gerances@lausanne.ch Renseignements confidentiels

Ne constitue pas un engagement de part et d'autre

DEMANDE DE LOCATION – LOCAUX COMMERCIAUX

	Preneur du bail – Administrateur / représentant (e) de la société
	(Biffer ce qui ne convient pas)
Nom, prénom	
Raison sociale	
Adresse professionnelle	
NPA/localité	Depuis le
Tél professionnel	E-mail
Genre d'activité	
Date de naissance	Etat civil
Origine	Titre de séjour (B/C)
Adresse privée	
NPA/localité	Depuis le
Tél privé	Natel
Régie actuelle	Loyer
Profession	
Dernier employeur (si nouvelle société)	Engagé depuis le
Adresse	NPA/localité
Salaire brut	Fr
S'il s'agit d'un changement de locaux, motif à préciser	
Usage des locaux	
Le(la) soussigné(e) déclare avoir répondu consciencieusement et conformément à la vérité à toutes les questions ci-dessus. Il(elle) autorise par ailleurs le service du logement et des gérances à prendre tout autre renseignement complémentaire.	
ll(elle) s'engage à payer le montant forfaitaire de Fr. 100 à titre de frais administratif en cas de conclusion d'un contrat de bail à loyer.	
Le(la) candidat(e) devra verser une indemnité de Fr. 100 au service du logement et des gérances au cas où celui-ci lui établit un contrat de bail et qu'il(elle) y renonce .	
Par sa signature, le candidat atteste avoir pris connaissance de la « directive municipale fixant les conditions d'attribution et de location des locaux commerciaux » de la Commune de Lausanne » du 17 septembre 2012 et déclare en accepter la teneur. Cette directive s'applique uniquement aux surfaces commerciales propriété de la Commune de Lausanne.	
Date : Signature :	
Immeuble Localité	
Locataire actuel Etage Date d'entrée	
Loyer Charges Surface	
Garantie de loyer (3 à 6 mois loyer net) / Bail de 5ans en 5ans	